

# Avant-propos

Les médicaments composés de substances classées comme psychotropes ou stupéfiants sont soumis à un cadre réglementaire de prescription et de délivrance qui tient compte de leur statut. Cette réglementation vise à encadrer l'utilisation et à limiter le mésusage et l'abus éventuels de ces médicaments psychotropes tout en garantissant l'accès pour leur intérêt thérapeutique.

En France, plusieurs rapports publics ont souligné les niveaux élevés de consommation de médicaments psychotropes dans la population générale et ont analysé les conditions ou les conséquences de leur usage. Ce sont principalement le rapport Legrain (1990)<sup>1</sup>, le rapport Zarifian (1996)<sup>2</sup> et le rapport plus récent de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques de santé (Opeps) sur le bon usage des médicaments psychotropes (2006)<sup>3</sup>.

Du fait de leurs propriétés psychoactives, les médicaments psychotropes sont parfois consommés en dehors de tout contexte médical et ils peuvent faire l'objet de détournements voire de trafic au même titre que les drogues illicites. Les médicaments de substitution prescrits face à une dépendance aux opiacés sont également concernés. Dans les populations usagères de drogues, la polyconsommation et la polydépendance sont souvent la règle.

Conformément aux recommandations du Plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les toxicomanies 2008-2011, la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Mildt) a sollicité l'Inserm pour la réalisation d'une expertise selon la procédure d'expertise collective, sur le thème « Médicaments psychotropes : consommations et pharmacodépendances » avec l'objectif d'identifier de nouvelles stratégies de santé publique adaptées à la situation française actuelle.

Pour répondre à cette demande, l'Inserm a réuni un groupe pluridisciplinaire de 11 experts dans les champs de l'épidémiologie, la pharmaco-épidémiologie, la pharmacovigilance, la santé publique, la sociologie, l'anthropologie, la toxicologie, la psychiatrie, la neurobiologie. La réflexion a été engagée sur la base des principales questions suivantes :

- Comment se situe la France parmi les autres pays européens quant à la consommation globale de différents médicaments psychotropes ? Quels sont les phénomènes émergents concernant l'usage des divers médicaments ?

---

1. LEGRAIN M. Rapport du groupe de réflexion sur l'utilisation des hypnotiques et tranquillisants en France. Paris : SNIP, 1990

2. ZARIFIAN E. Mission générale concernant la prescription et l'utilisation des médicaments psychotropes en France. Paris : Odile Jacob, 1996

3. OFFICE PARLEMENTAIRE D'ÉVALUATION DES POLITIQUES DE SANTÉ (OPEPS). Rapport sur le bon usage des médicaments psychotropes par Mme Maryvonne Briot, Députée. Office Parlementaire d'évaluation des politiques de santé (Ed.) 2006

- Quelles sont les données disponibles sur la consommation de médicaments psychotropes en population générale française ? Comment se répartit la consommation dans les différentes tranches d'âge (jeunes, adultes, personnes âgées) ? Quelles sont les évolutions observées ?
- Quelles sont les données de consommation de médicaments psychotropes dans les populations spécifiques (usagers de drogues, personnes détenues...), et quels sont les contextes d'usage et les facteurs de risques ? Quels sont les médicaments détournés et quelles évolutions observe-t-on ?
- Comment définir et appréhender la pharmacodépendance en population générale ? Comment définir et appréhender le mésusage et la pharmacodépendance chez les usagers de drogues, les personnes alcoolo-dépendantes, dans les populations psychiatriques... ?
- Quelles sont les conséquences cliniques (sur le neurodéveloppement, les dépendances ultérieures...) d'une exposition précoce aux médicaments psychotropes ? Quels sont leurs fondements neurobiologiques ?
- Existe-t-il des spécificités neurobiologiques de la dépendance aux médicaments psychotropes ? Comment se manifestent les interactions médicamenteuses en cas de polyconsommation ? Quelle est la part des vulnérabilités individuelles (facteurs génétiques et épigénétiques) ?
- Quelle est la réglementation en France régissant la prescription et la délivrance des médicaments psychotropes à risque d'abus et de dépendance ?
- Quels sont les modes de détournement de médicaments psychotropes ?
- Quelles sont les politiques publiques visant à prévenir le mésusage, la dépendance et le détournement des médicaments psychotropes ? Quelles sont les perspectives de prévention ?

Au cours d'une dizaine de séances de travail en 2010-2011, le groupe d'experts a effectué une analyse critique des données disponibles en s'appuyant sur près de 1 100 publications scientifiques sélectionnées à partir des bases bibliographiques internationales, ainsi que sur différents rapports nationaux et internationaux. Dans cette expertise, quatre communications complètent l'analyse de la littérature sur des points particuliers : la place des médicaments psychotropes dans l'insécurité routière ; les traitements des dépendances en prison ; l'apport du développement de nouvelles formes galéniques dans la lutte contre le mésusage ; l'évolution, entre 1997 et 2008, des intoxications admises en réanimation en Île-de-France. La réflexion collective des experts prenant appui sur les données scientifiques récentes a permis d'émettre un certain nombre de recommandations d'actions et d'identifier quelques axes de recherche à développer.